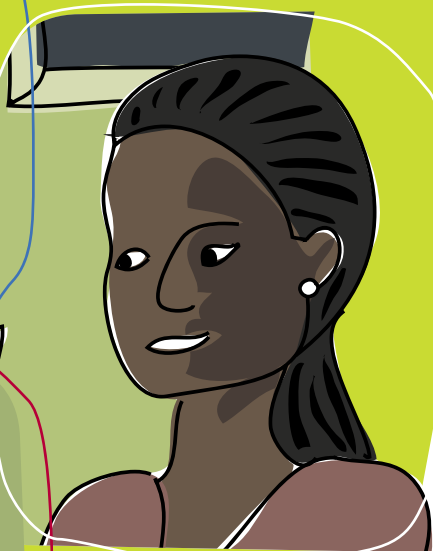
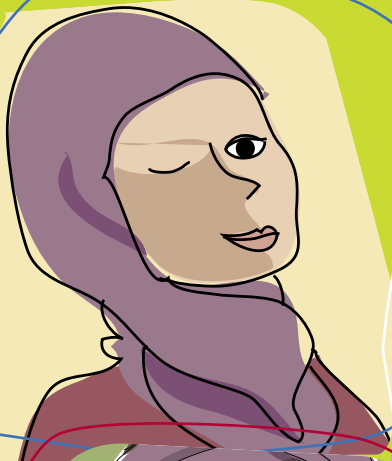


ABC

de la sécurité

*Guide pratique pour
femmes migrantes*



Garance 



Grand merci à toutes les femmes qui ont partagé leurs expériences avec nous et nous ont permis de réaliser ce nouveau guide pratique de sécurité.

En partenariat avec



La Voix des Femmes ASBL
Rue de l'Alliance 20
1210 Bruxelles
02 218 77 87
lvdf@lavoixdesfemmes.org



**MAISON DE L'AMÉRIQUE
LATINE - SEUL ASBL**
Rue du Collège 27, boîte 9
1050 Bruxelles
02 535 93 80
info@america-latina.be



Maison Mosaïque de Laeken
Vie féminine Bruxelles
Rue Tielemans 11
1020 Bruxelles
02 427 71 69

Menthe la Jolie ASBL
Rue du Viaduc 67
1050 Bruxelles

Avec le soutien de

**Fonds d'Impulsion
à la politique des immigrés**



ABC de la sécurité

*Guide pratique pour
femmes migrantes*

Par Irene Zeilinger, Elise, Anne Raymon et Aira, Ana, Badiha, Carmen, Elena, Fatiha, Fatoumata, Fdela, Grey, Hafida, Housnia, Irina, Kenza, Khadija, Luyindula, Malika, Malgosza, Mercedes, Mina, Sibel et Zoubida.



Sommaire

Sommaire	3
Les violences	4
La sécurité c'est quoi ?	6
Agir pour notre sécurité !	8
Se défendre	10
Le vol	12
La discrimination	14
Le viol	16
La violence dans le couple	18
Après l'agression	20
A la police	22
Où trouver de l'aide ?	24

Deuxième édition 2014

Illustrations : Jab, Léa (leablaba.be) et Dessine-moi quelque-chose

Editrice responsable : Irene Zeilinger

Cette oeuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

<plus les petits logos qui vont avec, voir <https://creativecommons.org/choose/>>



2



3

Les violences

La violence, c'est tout ce qu'une personne fait volontairement pour faire mal à une autre personne, au coeur ou au corps. En Belgique, la loi interdit la violence.

Par exemple :

- Une mère ne peut pas frapper ses enfants, ni un enfant frapper ses parents.
- Un mari ne peut pas insulter sa femme.
- Un homme ne peut pas forcer une femme à avoir une relation sexuelle.

Il y a différentes sortes de violences



La violence verbale :

insulter, humilier, crier, faire des reproches, menacer...

La violence sexuelle :

toucher les seins, les fesses, montrer son sexe, violer...



La violence physique :

frapper, pousser, enfermer, étrangler...



La violence sociale :

ne pas parler à quelqu'un, laisser quelqu'un seul, mépriser, discriminer...

La violence économique :

interdire à quelqu'un d'aller à l'école ou d'aller travailler, obliger une personne à donner son argent, le voler...



Exercice :

Trouvez d'autres exemples.

Mettez-les dans un des 5 groupes.

Combien de femmes sont victimes de violence?



La violence sexuelle : 4/10



La violence dans le couple : 2/10



La violence physique : 6/10



Pas de violence : 3/10

IL FAUT EN PARLER, IL FAUT RÉAGIR!

La sécurité, c'est quoi ?

Quand je suis avec des femmes



Quand je suis zen



Quand la police protège les gens



Quand les jeunes sont gentils

Quand les gens me respectent

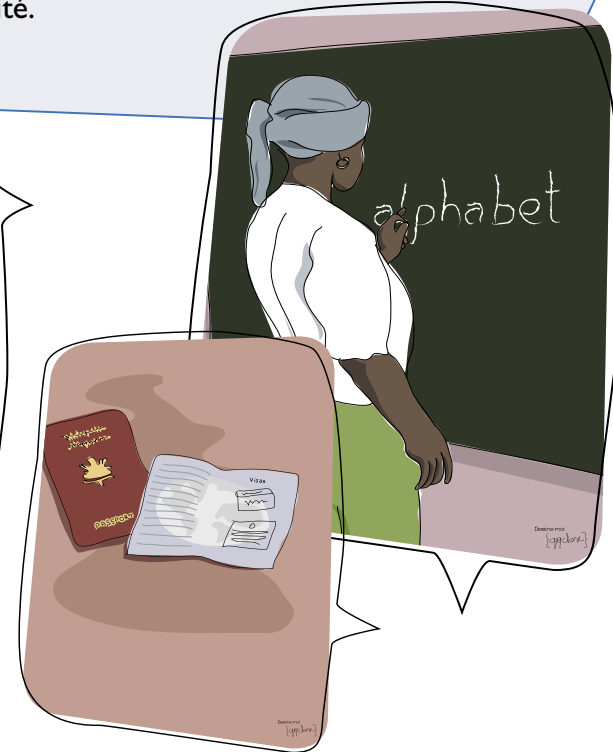
La sécurité, c'est personnel. Chaque femme a des besoins différents. Il est important de savoir quoi faire pour se sentir en sécurité.

Il y a beaucoup d'idées dans cette brochure.

Vous pouvez aussi inventer d'autres choses à faire.

Quand je suis arrivée en Belgique, je ne connaissais personne. J'avais peur de tout, je n'osais même pas parler ou sortir de chez moi. Je pleurais tout le temps. Mon mari m'a dit d'aller au cours de français et de rencontrer des gens. Maintenant, je parle un peu le français et je me sens plus en sécurité.

(Malika)



Une fois, j'ai attendu toute seule un taxi. Il était très tard et j'avais peur. Une voiture s'est arrêtée. Les trois garçons dedans m'ont dit de monter, de ne pas avoir peur et qu'ils allaient me ramener chez moi. C'est ce qu'ils ont fait. Parfois, il faut faire confiance aux gens.

(Badiha)

Exercice : Les garçons dans l'exemple de Badiha étaient gentils. Que faire s'ils ne sont pas gentils ?

Agir pour notre sécurité !

Nous avons beaucoup de possibilités pour agir pour notre sécurité. A la maison ou dans la rue, au travail ou dans un magasin, quand on est seule ou quand il y a des gens – voici ce que nous pouvons faire :



- **s'enfuir** : courir, se mettre en sécurité



- **demander de l'aide** : aller où il y a des gens, leur expliquer le problème, téléphoner à la police ou à des amis



- **surprendre l'agresseur** : dire qu'on est malade, chanter, vomir, jouer la folle



- **faire du bruit** : crier (« au feu ! » est mieux que « au secours ! »), sonner aux portes, siffler, klaxonner



- **poser une limite** : regarder dans les yeux de l'agresseur, dire non, parler sur un ton ferme, se faire grande



- **se défendre** : frapper où l'autre est faible, lancer des objets

Si vous voulez aider quelqu'un qui est agressé



COMMENT APPELER LA POLICE ?

Appelez le 101. C'est gratuit !

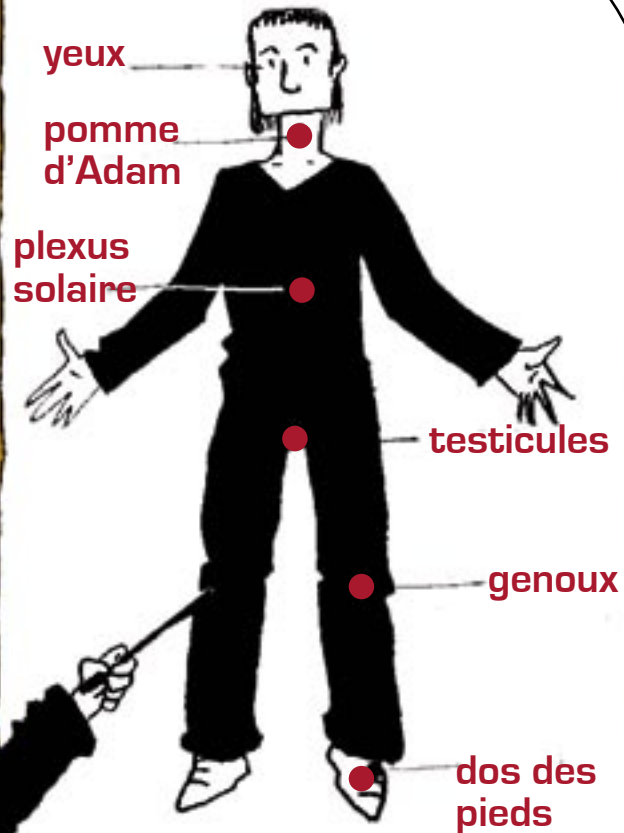
Expliquez : • où vous êtes
• ce qui se passe
• s'il y a des blessés



Exercice : Qu'est-ce que vous pouvez faire si quelqu'un vous attaque dans la rue?
Et à la maison?

Se défendre

POINTS FAIBLES



Exercice : Comment peut-on frapper ces points faibles?

- Respirer profondément pour se calmer
- Dire non
- Regarder méchamment
- Parler fort
- Se faire grande
- Se préparer à courir
- Se préparer à frapper
- Frapper
- Se mettre en sécurité
- En parler



Exercice : Trouvez d'autres points faibles et comment les toucher !

Le vol

Le vol arrive assez souvent. Heureusement, les voleurs agressent rarement. Vous pouvez vous protéger.

Contre les pickpockets, évitez de prendre un sac à main. C'est mieux de porter ses papiers et son argent sur soi, près du corps.

Si vous avez besoin d'un sac, vous pouvez agir pour votre sécurité :

- Portez le sac sur l'épaule. Coincez le sac sous votre bras.
- Ne portez pas le sac en bandoulière. N'enroulez pas la lanière autour de votre main. Si le voleur tire sur le sac, vous pouvez tomber.
- Portez peu d'argent sur vous. Les cartes bancaires sont plus sûres.
- Prenez avec vous une copie des papiers. Si on vole le sac, vous avez encore l'original de vos papiers.
- Un voleur vous menace ? Ne résistez pas. Votre vie est plus importante que l'argent !

Exercice : Trouvez d'autres idées pour éviter le vol !

Un soir, j'étais rue du Brabant. Deux hommes sont venus près de moi et je me suis trouvée entre eux. Ils m'ont demandé si ça va, puis ils ont demandé mon gsm. J'ai dit que je n'en avais pas. Ils m'ont menacée avec un couteau. Une autre femme l'a vu. Elle a crié et elle a appelé la police. (Irina)

J'ai rencontré dans la rue un jeune homme, habillé comme un voyou. Il a proposé de m'aider à porter mes sacs. J'ai dit oui. Il les a portés jusque dans ma cuisine, puis il est reparti. Les jeunes peuvent être gentils aussi. (Fdela)



Exercice :
Qu'est-ce que vous pouvez faire encore dans cette situation?

La discrimination

La discrimination, c'est traiter une personne de manière différente sans bonne raison, par exemple la compétence de la personne. La religion, le sexe, l'origine, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge... ne sont pas des bonnes raisons ! La discrimination commence quand on fait une différence entre « les autres » et « nous ».

EN BELGIQUE, LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SONT INTERDITS.

Par exemple :

- Une patronne ne veut pas engager des Africains. Elle dit qu'ils sont paresseux et arrivent toujours en retard.
- Un fonctionnaire de l'immigration qui demande : « Est-ce que vous mangez avec une fourchette et un couteau ? »
- Une voisine dit qu'une femme qui porte le voile est soumise, enfermée, bête...
- Une institutrice dit aux enfants : « Vous venez à l'école pour le chauffage et les allocations familiales. »



Exercice : Trouvez des solutions pour les exemples.



Ma fille fait du théâtre à l'école et elle aime ça. Elle porte le foulard. Quand elle a dû jouer une bourgeoise, le prof lui a dit de porter une perruque. Elle a refusé. Elle a joué le rôle avec son foulard, et ça s'est bien passé. (Zoubida)

Pour nous, c'était moins difficile de faire face à la discrimination. Je savais d'où je venais quand j'étais enfant. Mais mes enfants sont belges, ils sont nés ici, et on les rejette quand même. (Mina)

J'ai voulu inscrire mon fils dans une école. J'étais parmi les premières mamans à déposer le dossier d'inscription. J'ai reçu une lettre me disant qu'il n'y avait plus de place. Les autres enfants ont eu une place. J'ai d'abord téléphoné à l'école pour me plaindre, mais la secrétaire m'a raccroché au nez. Alors j'ai demandé au médiateur de la Communauté française d'intervenir. Mais l'école n'a toujours pas voulu entendre. J'ai menacé de prendre un avocat. Alors ils ont bien voulu accepter mon fils. Si je n'avais pas fait tout ça, il aurait dû aller dans une école que je n'avais pas choisie. (Zoubida)

Il ne faut pas se laisser faire !

- Une personne vous insulte ? Dites-lui calmement qu'elle dit des choses racistes et que vous n'acceptez pas cela.
- Un employeur, un propriétaire, une école... vous discrimine ? Parlez-en à un/e supérieur/e, au syndicat ou rendez-le public. Il y a des organisations qui luttent contre la discrimination (voir adresses page 26).



Exercice : Qui peut vous aider en cas de discrimination ?

Le viol

Certaines personnes pensent que des hommes violent des femmes parce qu'ils ne savent pas contrôler leurs besoins sexuels. Mais le viol est une prise de pouvoir du violeur sur sa victime. Et ce n'est jamais la faute de la femme. Il est possible de se défendre contre le viol. C'est même moins dangereux que de ne rien faire. Vous pouvez dire non, crier, faire quelque chose de dégoûtant ou frapper le violeur.

FAUX

Les violeurs sont des malades.

Le viol a lieu dans la rue quand il fait noir.

La victime ne connaît pas le violeur.

Les femmes provoquent le viol parce qu'elles sont jeunes et jolies et portent des vêtements sexy.

Les femmes mentent quand elles dénoncent un viol.

VRAI

Les violeurs sont des hommes normaux. On ne voit pas que ce sont des violeurs.

La plupart des viols ont lieu à l'intérieur, souvent chez la victime.


La plupart des violeurs sont des proches (mari, ami, voisin, collègue, frère...).

Le viol arrive à tous les âges. Ce n'est pas important si la femme est jolie et quels vêtements elle porte.


Beaucoup de femmes n'osent jamais parler du viol. Elles ont peur et elles ont honte.

Exercice : Un homme veut faire l'amour et vous ne voulez pas. Qu'est-ce que vous pouvez faire ?


Exercice : Et si c'est votre mari ?



Après la discothèque, deux garçons m'ont proposé de me ramener en voiture. Ils se sont arrêtés au milieu de la forêt et m'ont proposé de faire l'amour. Je ne voulais pas. Alors j'ai fait l'idiot, comme si je ne comprenais pas le français, mais sans rien faire. J'ai parlé tout le temps dans ma langue. Les garçons ont renoncé et m'ont ramenée. Je suis sûr que si je ne leur avais pas parlé, ils m'auraient violée. (Grey)



Un homme me suit dans la rue.
Homme : Coucou
Moi : Je suis comme ta mère.
Homme : J'aime les vieilles femmes.
Moi : Pourquoi tu ne vas pas avec une jeune ?
Homme : Les jeunes ont des maladies.
Moi : S'il vous plaît, partez.
L'homme s'en va.
(Fdela)



Un soir quand je suis rentrée en taxi, le taximan m'a déposée loin de chez moi. J'ai dû traverser un parc. Un homme est venu et m'a agressée. C'était un ami du taximan. Il voulait me violer. J'avais une bouteille dans mon sac. Je l'ai prise et j'ai frappé l'homme. Puis je me suis enfuie. (Malgosza)



Exercice : Vous êtes dans un bus. Il y a beaucoup de monde. Vous sentez une main sur votre fesse. Qu'est-ce que vous pouvez faire ?

La violence dans le couple

En Belgique, la femme et l'homme ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, aussi dans le mariage. Un homme n'a pas le droit d'être violent envers sa partenaire. Il ne peut pas l'insulter, la menacer, lui interdire de sortir ou la forcer à avoir des relations sexuelles. Une femme n'a pas le droit non plus d'être violente avec son mari. Un mari et une épouse doivent se respecter l'un l'autre.

Malheureusement, la violence dans le couple existe. En Belgique, une femme sur cinq a vécu de la violence physique ou sexuelle de son partenaire. Il y a des lois qui nous protègent. Mais il faut oser en parler. Des services existent pour aider les femmes.

Mon mari a pris de la drogue et j'avais très peur de lui. Un jour, il m'appelle au travail et m'accuse d'avoir un amant. Je suis tout de suite rentrée, j'ai pris mes affaires et ma fille et je suis partie me cacher. Il ne m'a jamais retrouvée. (Sibel)

J'ai dit à mon amie qui a un mari violent qu'elle devait se défendre avec une bouteille. Elle l'a fait et depuis, il la laisse tranquille. (Mercedes)

Exercice : Cherchez dans votre quartier une association qui peut aider les femmes victimes de violence dans le couple.

Exercice : Si vous devez vous enfuir de votre maison, qu'est-ce que vous pouvez préparer pour emporter ?

Moi, j'ai enregistré ses insultes avec mon gsm. J'ai fait écouter le message à mes filles qui sont allées lui parler. Elles ont toutes dit qu'il devait arrêter, même ma petite fille de six ans. Maintenant c'est lui qui a honte et il se contrôle. (Fatoumata)

Aïcha : Comment vas-tu ? Tu as l'air triste.

Maria : *Oui, je me sens très mal.*

Aïcha : Tu veux en parler ? Peut-être que je peux t'aider.

Maria : *Oui, mais je n'ai pas beaucoup de temps. Mon mari va rentrer. Je suis tellement triste. Pourquoi les hommes sont-ils comme ça ?*

Aïcha : Comment ton problème a commencé ?

Maria : *A une fête, quelqu'un m'a demandé de danser avec lui. Mon mari est devenu jaloux. Il a commencé à m'insulter, il a tout cassé. Puis il m'a frappée.*

Aïcha : Pauvre ! Qu'est-ce que tu veux faire maintenant ? Je peux t'aider ?

Maria : *Je ne sais pas. Je ne sais pas que faire avec mes enfants parce que j'ai peur pour eux. Il pourrait me les enlever ou les frapper.*

Aïcha : Je peux t'aider à chercher des informations. Je connais un service social. Je t'accompagne.

Maria : *D'accord, parce que toute seule, je ne me sens pas capable.*

Aïcha : Si tu veux, j'appelle tout de suite pour prendre rendez-vous. Quelle heure te convient ?

Maria : *Le matin, parce qu'il travaille.*

Aïcha : C'est très important que tu leur dises la vérité, comme à moi. Ce sont des professionnels. Ils peuvent t'aider. Ils gardent l'information que tu leur donnes, à cause du secret professionnel.

Maria : *Merci de m'avoir écoutée, je me sens déjà mieux.*

Après l'agression

Même si c'est difficile, pensez aussi aux choses à faire après une agression :

- Le plus important est votre sécurité. Quittez le lieu de l'agression.
- Cherchez une personne en qui vous avez confiance (amie, famille, collègue, ...).
- Allez chez un médecin pour vous soigner et pour un certificat médical. C'est important pour le travail, pour l'assurance et pour la police.
- Rassemblez des preuves: certificat médical, vêtements déchirés ou salis, photos des blessures, objets cassés, noms de témoins...
- Prenez le temps de bien réfléchir : voulez-vous porter plainte à la police ?

Vous avez décidé de ne pas porter plainte ? Vous pouvez faire une déposition à la police pour avoir un dossier. C'est utile si vous voulez porter plainte plus tard.

N'ayez pas honte. L'agression n'est pas de votre faute. Il est normal d'avoir des réactions fortes après avoir vécu de la violence. Vous pouvez sentir de la colère, de la peur, de la tristesse, du dégoût. Peut-être vous dormez mal ou vous sentez des douleurs. Ou encore vous revoyez la situation d'agression encore et encore. Parfois aussi, on ne sent rien du tout. C'est comme si on était vide à l'intérieur.

Il est important de parler de la violence et de trouver du soutien. Il y a des associations qui aident les victimes après une agression (voir liste d'adresses p. 24).

Exercice : Après une agression, vous vous sentez très mal. Qu'est-ce que vous pouvez faire pour aller mieux ? Pour trouver de l'aide ?



Vous connaissez une femme qui a été agressée ? Vous pouvez l'aider. Ecoutez-la sans jugement. Ne lui faites pas de reproches. Dites-lui que ce n'est pas de sa faute. Donnez-lui du temps pour se reposer. Laissez-lui prendre les décisions.



Exercice : Certaines femmes hésitent à porter plainte à la police. Faut-il porter plainte : pour ou contre ? Discutez-en avec d'autres personnes.

À la police

Faire appel à la justice est compliqué et long. Voici une explication simplifiée. Demandez à des associations d'aide de vous expliquer et de vous accompagner.

Si la police ne fait pas son travail ou ne vous traite pas bien, vous pouvez vous plaindre au Comité P (voir liste d'adresses page 29).

1° Porter plainte :

- Vous pouvez choisir le commissariat de police.
- Faites-vous accompagner.
- La police doit accepter votre plainte.
- Donnez toutes les informations et preuves.
- Ne signez rien sans relire ou faire relire.
- Demandez une copie et le numéro de votre dossier.

La police écrit un procès verbal (pv).

2° Enquête :

La police cherche des preuves. Elle interroge des témoins.

Vous vous souvenez de nouvelles choses ?

Vous avez une nouvelle preuve ? Vous pouvez rajouter des informations au dossier.



3° Parquet (tribunal) :

Vous pouvez dire au parquet que vous êtes une « personne lésée » ou une « partie civile ». Alors vous recevez des informations et avez des droits. Le parquet doit décider que faire avec votre dossier.

Procès

Un/e juge écoute la victime, l'agresseur et les témoins et décide qui a raison. Si vous gagnez, l'agresseur est puni. Vous pouvez aussi demander un dédommagement (en partie civile).

Médiation pénale

Vous et l'agresseur discutez avec le juge. Comment l'agresseur peut réparer sa faute ? C'est votre opinion qui compte. L'agresseur ne va pas en prison.

Classer sans suite

Il n'y a pas assez de preuves. Votre cas ne va pas être traité par un tribunal. L'agresseur ne sera pas puni.

Où trouver de l'aide ?

Numéros d'urgence

Urgence médicale dans toute l'Europe	112
Police	101
Child Focus (enfants disparus)	116 000

Numéros d'écoute et d'aide gratuits

Centre de prévention du suicide 0800 32 123

Discrimination et racisme 0800 12 800

Maltraitance des personnes âgées 0800 30 330
(pas pour Bruxelles, voir Sepam)

Ecoute Enfants 103

Télé-accueil 107

Ligne d'écoute violence conjugale
en français : 0800 30 030
en espagnol : 0800 55 552

Apprendre à se défendre

Garance 02 216 61 16
Boulevard du Jubilé 155 – 1080 Bruxelles
info@garance.be
www.garance.be

Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales 02 539 27 44

Boulevard de l'Abattoir 27-28 – 1000 Bruxelles
www.cpvcf.org
info@cpvcf.org
violences.familiales@misc.irisnet.be

L'Eglantier 02 385 00 67

Avenue Alphonse Allard 80 – 1420 Braine-L'Alleud
eglantier1978@yahoo.fr

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion 04 221 60 69

Rue Maghin 11 – 4000 Liège
www.cvfe.be

Solidarité femmes 064 21 33 03

Rue Bouvy 9 – 7100 La Louvière
solidaritefemmes@skynet.be

Violences sexuelles

SOS Viol 02 534 36 36

Rue Coenraets 23 – 1060 Bruxelles
www.sosviol.be
info@sosviol.be

SOS Inceste Belgique 02 646 60 73

Avenue Hansen Soulie 76 – 1040 Bruxelles
sosinceste.belgique@skynet.be

Discrimination

Ligne gratuite d'écoute ————— 0800 12 800

**Centre pour l'Égalité des chances
et la lutte contre le racisme** ————— 02 212 30 00

Rue Royale 138 – 1000 Bruxelles
www.diversite.be
epost@cntr.be

**Institut pour l'Égalité
des Femmes et des Hommes** ————— 02 233 42 65

Rue Ernest Blerot 1 – 1070 Bruxelles
www.igvm-iefh.belgium.be
egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

MRAX ————— 02 209 62 50

(Mouvement contre le Racisme,
l'Antisémitisme et la Xénophobie)
Rue de la Poste 37 – 1210 Bruxelles
www.mrax.be
mrax@mrax.be

Harcèlement au travail

Voir auprès du service harcèlement de votre syndicat

**Direction extérieure du contrôle des lois sociales ou
bureau du Contrôle du Bien-être au travail**

Pour connaître l'adresse du bureau le plus proche de chez vous,
consultez le site web
www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=6552

Traite des êtres humains

Pag – Asa ————— 02 511 64 64

Rue des Alexiens 16B – 1000 Bruxelles
www.pag-asa.be
info@pag-asa.be

Sürya ————— 04 232 40 39

Rue Rouveroy 2 – 4000 Liège
www.asblsurya.be
info@asblsurya.be

Violences contre les prostituées

Entre 2 (plusieurs antennes en Belgique)

Boulevard d'Anvers 20 1000 Bruxelles Tél : 02 217 84 72 www.entre2.org entre2bruxelles@gmail.com	Rue Desandrouin 13 6000 Charleroi Tél : 071 31 40 42 ou 0474 25 90 44 entre2wallonie@gmail.com
---	---

Espace P... (plusieurs antennes en Belgique)

Rue des Plantes 116 1030 Bruxelles Tél/fax : 02 219 98 74 www.espacep.be espacepboxl@hotmail.com	Rue Désandrouin 3 6000 Charleroi Tél : 071 30 98 10 ou 0471 54.28.23 espacepcharleroi@hotmail.com
---	--

Rue Souverain-Pont 50
4000 **Liège**
Tél : 04 221 05 09
espacepliege@gmail.com

Place Nervienne 33,
bloc Glépin n°6 (1er étage)
7000 **Mons**
Tél : 065 84 70 09
espacepmons@hotmail.com

Rue du Docteur Haibe 4
5002 **Namur**
Tél : 081 77 68 21
ou 081 721 621
espacepnamur@gmail.com

Rue de Bastogne 88 – 6700 **Arlon**
Les lundis et vendredis à la Maison
médicale Portes Sud
Tél : 0475 66 27 74
espaceparlon@gmail.com

Violences vécues dans le pays d'origine

Woman'Do asbl _____ 0471 22 59 36
Rue du Pinson 12 – 1170 Bruxelles
www.womando.be
coordination@womando.be

Mutilations génitales et mariage forcé

GAMS Belgique _____ 02 219 43 40
Rue Gabrielle Petit 6 – 1080 Bruxelles
www.gams.be
info@gams.be

Intact _____ 0479 67 19 46
Rue du Boulet 22 – 1000 Bruxelles
www.intact-association.org
contact@intact-association.org

Violence à l'égard des personnes âgées

Ligne gratuite d'écoute _____ 0800 30 330

Respect Seniors _____ 081 22 63 32
contact@respectseniors.be

Il existe plusieurs antennes en Belgique
www.respect seniors.be

Brabant wallon :

Rue du Môle, 5
1420 Braine-l'Alleud
Tél : 02 387 59 00
brabant.wallon@respectseniors.be

Hainaut oriental :

Boulevard Zoé Drion, 1
6000 Charleroi
Tél : 071 70 27 81
hainaut.oriental@respectseniors.be

Hainaut occidental :

Rue des Soeurs de Charité, 11
7500 Tournai
Tél : 069 56 04 39
hainaut.occidental@respectseniors.be

Liège :

Rue du Couvent, 106
4020 Liège
Tél : 04 345 09 81
liege@respectseniors.be

Luxembourg :

Rue du Commerce, 7
6890 Libin
Tél : 061 65 81 11
luxembourg@respectseniors.be

Namur :

Square Arthur Masson, 1 bte 2
5000 Namur
Tél : 081 30 57 43
namur@respectseniors.be

Violences contre les lesbiennes

Magenta _____ 0478 40 43 14
www.magenta-asbl.org
magenta@contactoffice.be

Violences contre les personnes transgenres et intersexes

Genres Pluriels _____ 0487 63 23 43
Rue Marché au Charbon, 42 – 1000 Bruxelles
contact@genrespluriels.be

Services d'aide aux victimes

Il y a un Service d'aide aux victimes dans chaque arrondissement judiciaire. Pour connaître l'adresse du plus proche de chez vous, consultez le site web www.aideauxvictimes.be

Informations juridiques

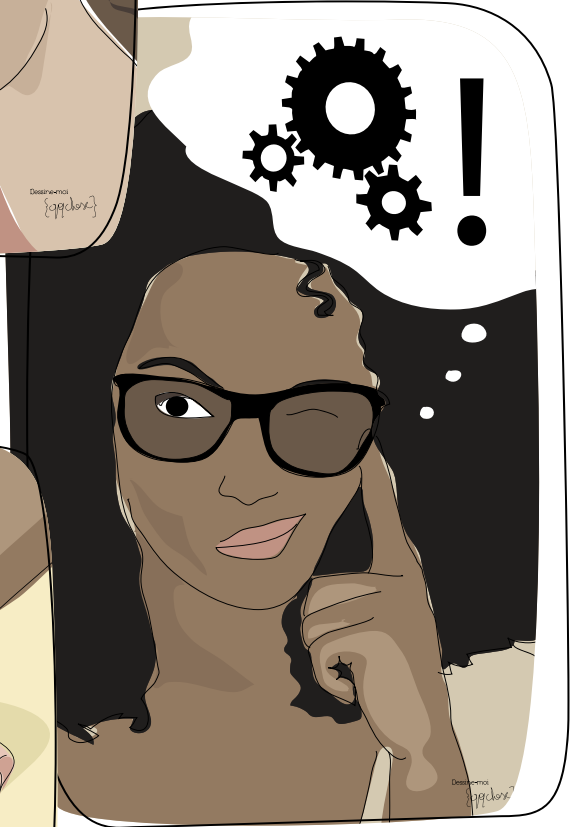
Il y a une Maison de justice dans chaque arrondissement judiciaire. Pour connaître la plus proche de chez vous, consultez le site web justice.belgium.be

Si vous n'êtes pas contente de la façon dont la police vous a traitée, vous pouvez vous adresser au :

Comité permanent de contrôle des Services de police

_____ 02 286 28 11
Rue de la Presse 35/1 – 1000 Bruxelles
www.comitep.be
info@comitep.be

Lined writing area with 20 horizontal lines.



Garance



Boulevard du Jubilé 155, 1080 Bruxelles
Tél. : 02 216 61 16, info@garance.be

www.garance.be